



## « Démétropolisation, les choix sont faits ! »

Hier à 11h30 s'est déroulée une réunion sous la conduite du GDI Olivier KIM, adjoint au Major Général, en présence des organisations syndicales du périmètre. Ce rendez-vous avait pour but d'informer les représentants du personnel des choix arbitrés de décentralisation de certains services de la gendarmerie nationale.

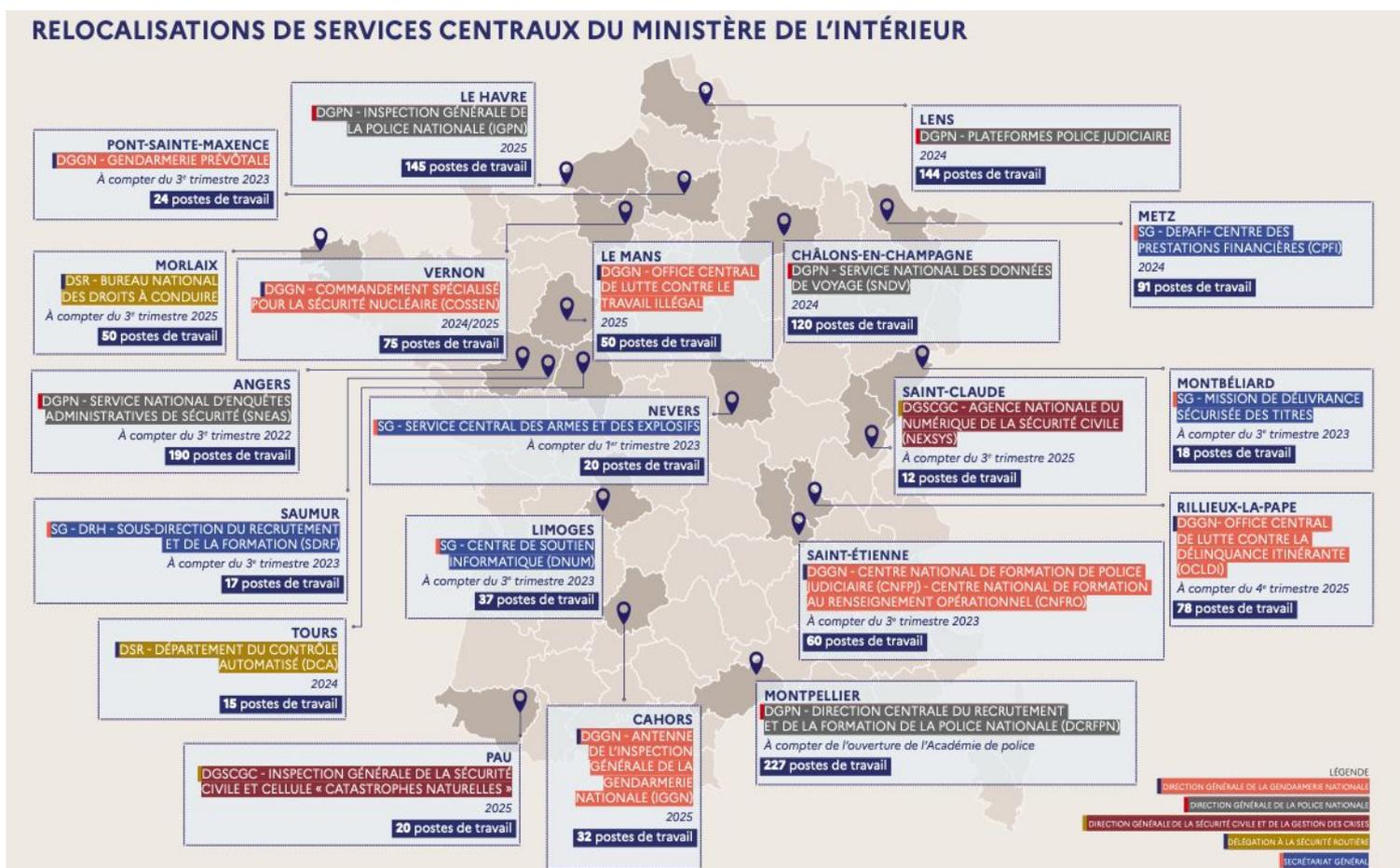
Les destinations retenues pour les services de la Gendarmerie sont les suivantes :

Structure	Lieu	Date
CNFPJ-CNFRO	Saint-Étienne (42)	3 <sup>ème</sup> trimestre 2023
Gendarmerie prévôtale	Pont-Sainte-Maxence (60)	3 <sup>ème</sup> trimestre 2023
COSSEN	Vernon 527)	2024-2025
Antenne IGGN	Cahors (46)	2025
OCLTI	Le Mans (72)	2025
OCLDI	Rillieux-la-Pape (69)	4 <sup>ème</sup> trimestre 2025

Aucune mobilité ne sera imposée aux personnels. Un plan de restructuration avec les primes afférentes sera mis en place pour chacun des agents concernés par ces opérations. Enfin, un dispositif d'accompagnement sera déployé pour les agents ne désirant pas suivre leur poste.

Le SNPC-FO ne comprend pas cette réforme de relocalisation de services centraux du ministère de l'Intérieur sachant qu'en parallèle le détricotage du service public continue. Comment croire que la désertification due à un désengagement de l'État en termes d'implantation de services publics, d'infrastructures routières ou ferroviaires pourra se résorber avec la « démétropolisation » ? Comment croire que le déménagement de ces structures participera à une véritable réimplantation de Services publics ?

Le SNPC-FO veillera à ce que chaque agent bénéficie d'un accompagnement personnalisé.



**Le SNPC-FO-GENDARMERIE, la garantie d'un engagement sans faille !**

**Notre force, c'est vous !**

**NOUS CONTACTER !**

 [facebook.com/snpcfo.gendarmerie](https://facebook.com/snpcfo.gendarmerie)

 [twitter.com/fogendarmerie](https://twitter.com/fogendarmerie)



 [www.fogendarmerie.fr/](http://www.fogendarmerie.fr/)